

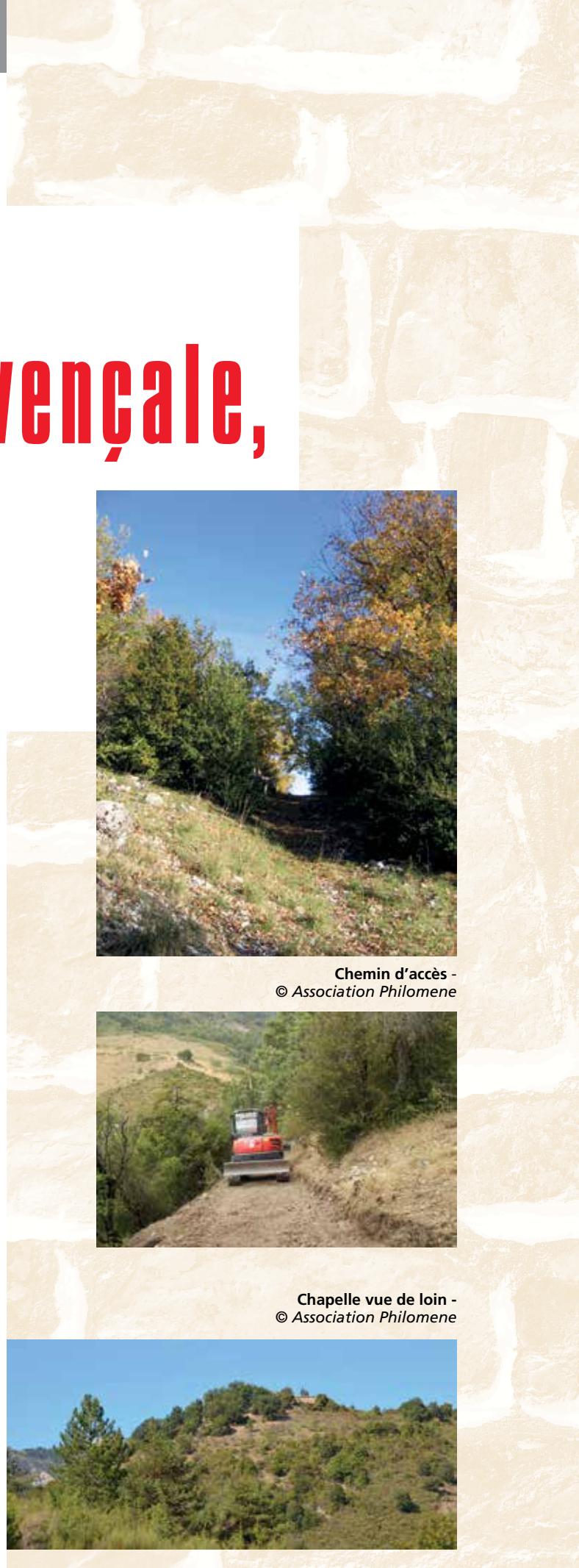
Petit-Paris en Drôme provençale, sa chapelle et son << Père Lachaise >> miniature : les mémoires d'un pays du bout du monde

Le site du Petit-Paris

La chapelle Saint-Thomas du Petit-Paris et son ancien cimetière sont les derniers vestiges de la commune de Petit-Paris, aujourd'hui disparue. Ce patrimoine se trouve dans la Drôme entre Saint-Nazaire-le-Désert et le col de Muse, au sommet d'une colline isolée à 950 mètres d'altitude. Construite en 1634 sur une motte castrale du XIII^e siècle, elle n'est accessible qu'à pied par un chemin forestier. Son emplacement exceptionnel domine plusieurs vallées et offre une superbe vue panoramique jusqu'au Vercors.

Elle était à l'abandon depuis les années 1990 en raison sans doute de son isolement et de son accès difficile. En 2015, quelques enfants du pays, refusant d'assister impuissants à la disparition de ce patrimoine, mémoire de ce pays drômois, créèrent l'*Association Philomene*, du nom de la cloche de la chapelle. Ils ont pour ambition de protéger, restaurer et valoriser ce patrimoine dans le respect de la vocation cultuelle de la chapelle Saint-Thomas.

Le site appartient à la commune de Saint-Nazaire-le-Désert, la chapelle est toujours affectée au diocèse de Valence via la paroisse Sainte-Famille-du-Crestois. Au fil du temps, ce patrimoine s'est retrouvé enclavé dans des propriétés privées, rendant complexe sa restauration.





Chapelle - © M. Ponthier

Histoire de la vallée de la Roanne et du Petit-Paris

La vallée de la Roanne

Jean-Noël Couriol, dans son ouvrage « *Le pays de la Roanne* », nous offre une belle présentation de ce pays excentré :

« *La vallée de la Roanne est un pays difficile qui ménage très peu d'espaces pour l'agriculture, où les communications sont malaisées, surtout l'hiver. Mais il offre de multiples attractions à ceux qui aiment la nature brute, chaotique, sans fard. C'est un pays où la terre montre ses os, aux roches extraordinairement plissées, le pays le plus froissé et le moins connu du département* ».

Pour autant, 4000 ans av. J.-C., des objets attestent le peuplement de ce pays dans les grottes de Reychas, des Sadoux, et au trou Arnaud. Des agriculteurs y cultivaient déjà des pois et des variétés de blé, élevaient des moutons et des chèvres.

Jusqu'au Moyen Âge, la vallée de la Roanne était hérissée de châteaux forts, perchés sur les hauteurs : Petit-Paris, Merlet, Montanegue, Aucelon, reliés entre eux par un réseau de sentiers qui évitent alors les gorges et les fonds de vallées.

À partir du XV^e siècle, les premiers habitants descendent dans la vallée et créent notamment Saint-Nazaire-le-Désert. Ce pays continuera à vivre quasiment en autarcie jusqu'en 1895 date de la création de la route qui reliera la vallée de la Roanne à la vallée de la Drôme.

© Association Philomene



René Sciolla
© Association Philomène

Le Petit-Paris

La plus ancienne mention que l'on ait trouvée du Petit-Paris est dans un document religieux du Pouillé de Die en 1275 : *Capellanus de Paris*. C'était une terre des Évêques de Die dont la longue liste des propriétaires commence par Isoard d'Aix en 1278.

En 1614, Laurent d'Urre, seigneur de Saint-Nazaire, épousa Isabeau de Libertat, fille de Barthélémy de Libertat, celui qui, avec son frère Pierre, permit à Henri IV de reprendre possession de Marseille en 1596. Elle apporte en plus de son immense fortune, l'influence qu'elle a auprès de la famille royale et de tous les hauts dignitaires du royaume de France. Neuf enfants naîtront à leur foyer, parmi lesquels nous trouvons deux religieuses, un chevalier de Saint-Jean et deux prêtres, l'un abbé de Gumiane, l'autre prieur de Saint-Nazaire-le-Désert. Ils font entrer le Petit-Paris dans les terres du marquisat de Montanègue jusqu'à l'extinction de cette branche en 1748. Jacques de Verdeillan, seigneur des Forniels, en devint le propriétaire jusqu'à la Révolution française en 1789. Au cours de cette période, plusieurs visites d'évêques au Petit-Paris sont relatées dans des archives, notamment en 1638, 1664 et 1758, et témoignent d'une vie intense dans cette vallée.

Après la Révolution française, en l'an VIII, une réorganisation territoriale crée la commune de « Petit-Paris », et la vallée de la Roanne compte alors plus de 3 000 habitants. Mais à partir de 1830, la population ne cessera de décliner.

La guerre de 1914-1918 puis l'exode rural des années 1960 ont désertifié ce territoire excentré. En 1965, par délibération de son conseil municipal, la mairie de « Petit-Paris » demande son rattachement à Saint-Nazaire-le-Désert.

En 1982, l'abbé Bourret lance une souscription auprès des paroissiens avec le soutien de Jacques Dujet alors président du Syndicat d'Initiative de Saint-Nazaire-le-Désert, pour restaurer sommairement la toiture de la chapelle. Les travaux sont réalisés bénévolement par les jeunes du village.

Après un dernier baptême célébré en 1987, la chapelle et l'ancien cimetière sombrent dans un oubli collectif et se dégradent inexorablement.

La cloche porte cette inscription gravée :

*« Je m'appelle Marie Magdeleine PHILOMÈNE
En 1838 j'ai eu pour parrain
Jacques-François JOUVÉ,
second parrain Antoine FLECHE
pour marraine Marie-Magdeleine BLANC
dame PIOLET
seconde marraine Jeanne - Marie BAUDOUIN
Fondeur J.B. ROZIER. »*



La vie au Petit-Paris du Moyen Âge aux années 1960 :

Deux adhérents de l'association, le père Julien Sciolla et son frère René, ont fait de longues recherches auprès du diocèse, de la commune de Saint-Nazaire-le-Désert et des archives départementales. Ils ont retrouvé des documents témoignant de l'importance de la vie au Petit-Paris au cours des siècles :

- la liste nominative des curés du Petit-Paris de 1371 à 1792,
- la liste des mariages célébrés dans la chapelle entre 1736 et 1902,
- la liste des baptêmes célébrés dans la chapelle entre 1643 et 1905.

Grâce à leurs travaux, en 2016, l'Association Philomène appose à l'entrée de l'ancien cimetière une plaque commémorant les noms, dates de naissance et de décès des 225 ancêtres des familles de la vallée de la Roanne qui y ont été inhumés entre 1715 et 1959.

Depuis, notre petit « Père Lachaise » participe chaque année au « Printemps des cimetières » organisé par la Fondation Aurhalpin, et permet à de nombreux visiteurs de venir y rechercher le nom d'un aïeul, contribuant ainsi à faire connaître ce lieu, à faire revivre ce patrimoine et la mémoire de leurs ancêtres qui y ont vécu.



La chapelle Saint-Thomas : une restauration difficile dans un environnement défavorable

Surmonter l'état de péril d'un petit patrimoine rural isolé : un défi humain avant tout

Notre projet est venu prudemment s'inscrire dans le sillage de tentatives précédentes de réhabiliter ce site. En effet le contexte, comme dans bien d'autres villages, est complexe : la municipalité propriétaire, préoccupée par d'autres priorités ne s'intéresse pas à ce patrimoine ; la paroisse, bien qu'affectataire, tourne le dos à ce lieu de culte excentré, et les riverains utilisent ce territoire en tant que pâturage pour leur élevage. Le tout dans une forêt isolée où seuls des randonneurs avertis se rendent pour admirer le paysage.

À la création de l'association, ce projet de restaurer ce patrimoine oublié au milieu de nulle part est apparu utopique et a suscité méfiance et curiosité dans le village.

Afin de conforter et légitimer notre existence, tous les protagonistes ayant intérêt à agir – mairie, paroisse et riverains propriétaires du chemin d'accès à ce territoire communal enclavé – ont été invités à siéger en qualité de membres de droit au conseil d'administration de l'association. La garantie d'un droit de regard sur nos activités et la transparence de notre association ont permis de fluidifier les relations locales.

À notre grande surprise, de nombreux enfants de l'exode rural des années 1960, aujourd'hui épargnés aux quatre coins de France, informés de ce projet par le bouche à oreille, se sont manifestés très rapidement auprès de nous. Beaucoup d'entre eux étaient émus par notre volonté de protéger l'ancien cimetière labouré depuis des décennies, l'hiver par les animaux sauvages et l'été par un troupeau de moutons.

Ainsi, grâce à leur soutien moral, logistique et financier, nous avons pu de façon autonome, concentrer nos efforts sur la protection de l'ensemble du site : abattage d'arbres menaçant la chapelle, débroussaillage, nettoyage de l'ancien cimetière, et création d'une clôture autour de l'ensemble de ce terrain communal. Pendant près de deux ans, les bénévoles ont acheminé à pied plus de 500 mètres de planches et les 180 poteaux nécessaires à la clôture, évacué des dizaines de mètres cubes de branches et broussailles et mis en sécurité la chapelle par un étayage de la façade et du clocheton qui menaçaient de s'effondrer.

Défendre un patrimoine oublié et isolé : le valoriser pour le protéger

Ces premiers travaux mettant en valeur la chapelle et son ancien cimetière ont permis de prouver leur intérêt historique et patrimonial.

Au regard de ce constat, la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert a accepté de signer une convention avec l'Association Philomène pour la légitimer dans ses interventions sur ce patrimoine communal et dans ses démarches auprès d'Institutions et partenaires.

Dès 2017, la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme (SSMAD), après une visite du site par son Président accompagné d'un architecte du patrimoine, nous a apporté un soutien de la première heure.

La Direction des Finances Publiques de la Drôme a accordé le statut « d'intérêt général » à notre association, permettant une défiscalisation des donateurs pour leur soutien à nos activités.



Selon la tradition,
à la fin d'un chantier lorsque le bâtiment est hors d'eau, le maçon accroche un bouquet de fleurs sur la toiture.
Le 21 août 2020, Jean Murtin s'est prêté au jeu et a lancé : « *Un artisan travaille avec sa tête et ses mains. Un artiste travaille avec sa tête, son cœur et ses mains.* »
Même le soleil s'est mis de la partie en offrant une auréole au-dessus de Philomène pour la circonstance.





Conduire un chantier dans un contexte difficile

La chapelle est située en forêt, au sommet d'une colline isolée enneigée l'hiver, accessible seulement à pied. Cette situation a été longtemps une sérieuse difficulté pour acheminer les matériaux nécessaires aux travaux de rénovation.

Après la reconnaissance de l'intérêt patrimonial du site du Petit-Paris par des Institutions extérieures à la vallée, de longues négociations, et grâce à l'engagement de quelques conseillers municipaux, le chemin d'accès à la chapelle a été remis en état en 2018 avec le concours d'une entreprise de travaux publics, intervenant en mécénat pour ce projet. Cependant, le site demeure inaccessible l'hiver, et son accès reste limité à des véhicules 4X4.

Dans ce contexte, nombreuses sont les entreprises de maçonnerie qui ont décliné l'offre de travaux de rénovation de la chapelle. Celle qui a accepté de réaliser les travaux nous confie : « *Je ne prends pas un chantier, mais une aventure ! Je réalise les travaux si l'association se préoccupe de l'acheminement des matériaux jusqu'au chantier...* »

Depuis, grâce à un véhicule 4X4 et deux tracteurs prêtés par des adhérents, les matériaux nécessaires au chantier sont acheminés par l'Association Philomene.

Les financements sont l'aboutissement d'une confiance instaurée

Au regard des efforts accomplis et de l'intérêt patrimonial de la chapelle Saint-Thomas, le Service de conservation du Département de la Drôme s'est engagé à soutenir la restauration de ce patrimoine dans le cadre de son appel à projets « en faveur du petit patrimoine rural non protégé ». Une première subvention accordée en 2018 a permis de réaliser des travaux d'urgence pour restaurer la façade et le clocheton de la chapelle au printemps 2019.

Dans le cadre de ce même appel à projets, une deuxième subvention du Département, d'un montant de 50 % des travaux envisagés, a été accordée pour terminer la rénovation complète de la chapelle en 2020.

Sollicitée, la Fondation du Crédit Agricole cofinance également la rénovation de la chapelle aux côtés de la SSMAF qui salue « l'obstination » de l'association dans ce projet.

Une convention a été signée en décembre 2019 avec la Fondation du Patrimoine, l'Association Philomene et la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert pour lancer une souscription sur le site de cette Fondation. L'affectataire, la paroisse Sainte-Famille-du-Crestois s'est engagée à relayer cette souscription auprès des paroissiens.

L'une des plus anciennes Fondations pour la protection du patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français, vient de nous accorder un don important pour la rénovation de la toiture de la chapelle.

Tous ces efforts sont nécessaires pour boucler le budget de 32 000 euros de cette deuxième phase de travaux.

En effet, l'Association Philomene, dans sa convention avec la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert, s'est engagée à se substituer financièrement autant que faire se peut à la municipalité pour la rénovation de ce patrimoine communal.





Quel avenir pour le petit patrimoine rural isolé ?

Le Président de la République a confié au journaliste Stéphane Bern, en septembre 2017, une « *mission d'identification du patrimoine immobilier en péril et de recherche de solutions innovantes pour assurer le financement des travaux indispensables, en liaison avec les services du ministère de la Culture chargés des monuments historiques et la Fondation du Patrimoine* ».

Cette volonté affichée au plus haut niveau de l'État de protéger les petits patrimoines comme le nôtre, marque certes un tournant historique, mais force est de constater que malgré les technologies modernes de communication, Petit-Paris est encore très loin du grand.

La volonté des hommes a permis la construction de cette chapelle autant que la complexité des relations humaines est responsable de sa dégradation.

La générosité, l'indifférence, l'opposition, voire l'hostilité ou la défiance sont autant de facteurs et de valeurs contradictoires qui, pour des raisons différentes, nous ont encouragés à persévéérer ou ont renforcé notre obstination à prouver que c'était possible.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ce sauvetage. Notre témoignage rencontrera certainement l'écho d'autres patrimoines et contribuera, nous l'espérons, à l'émergence d'initiatives.

Notre ambition est de faire du site du Petit-Paris « *un lieu de promenade et de recueillement, accessible à tous en tant que patrimoine de la collectivité dans le respect de la vocation cultuelle de la chapelle Saint-Thomas* » pour reprendre les termes de la convention passée avec la mairie de Saint-Nazaire-le-Désert. Nous continuerons ainsi à défendre ce bien qui ne nous appartient pas car il appartient à tous.



Bibliographie :

- *Dictionnaire topographique et historique de la Drôme* par J. Brun-Durand, Chantemerle éditeur, 1973.
- *Saint-Nazaire Capitale du Désert*, par Émilien Blain, éditeur : Association Patrimoine de la Vallée de la Drôme, 1989.
- *Le pays de la Roanne*, par Jean-Noël Couriol, Imprimerie du Crestois, 1995.
- Article de Gérard Double, revue « *Marseille* », troisième série N° 96-1974.
- Archives départementales de la Drôme.

Pour en savoir plus :

- Clip vidéo offert par l'entreprise TP Union : <https://youtu.be/k8P0nCFKeVU>
- Cartographie du Département de la Drôme : <https://cartepatrimoine.ladrome.fr> mot clé : Petit Paris
- Facebook : @philomene26340